

23. Application des connaissances												
Stade élémentaire			Stade intermédiaire			Stade avancé			Avant-garde			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Orientation stratégique	L'INSP fait des recommandations sur les politiques et programmes au Ministère de la Santé et aux autres acteurs à leur demande. Il ne fait pas de recommandations de sa propre initiative.		L'INSP répond aux demandes de recommandations sur les politiques et programmes, et en formule aussi parfois de sa propre initiative.			L'INSP met au point des recommandations sur les thèmes prioritaires de sa propre initiative, ainsi qu'en réponse aux demandes du Ministère de la Santé et d'autres acteurs. Il collabore de manière stratégique avec le Ministère de la Santé et les autres acteurs pour encourager l'adoption des recommandations hautement prioritaires.			L'INSP a l'habitude d'utiliser différents types de données probantes pour formuler ses recommandations et pour guider et améliorer les politiques et programmes. L'INSP dialogue avec les décideurs et les autres acteurs tout au long du processus d'application des connaissances pour favoriser l'adoption de ses recommandations.			
Systèmes	L'INSP a des systèmes limités pour appuyer ses efforts d'application des connaissances. L'INSP n'a pas de réunions périodiques avec les décideurs ou d'autres moyens systématiques de faire connaître ses recommandations.		L'INSP a des systèmes pour recueillir, analyser et synthétiser les données et pour élaborer des documents d'orientation, en particulier dans les domaines bien financés par les donateurs, mais il reste de nombreuses lacunes à combler. L'INSP se réunit régulièrement avec certains acteurs et peut partager des recommandations à cette occasion.			L'INSP a les systèmes, outils et POS nécessaires pour recueillir, analyser et synthétiser les données, puis pour s'en servir dans la mise au point de documents d'orientation. Il a des systèmes pour partager ses recommandations avec les décideurs (production régulière de notes d'orientation, participation à des réunions de haut niveau organisées par le Ministère de la Santé, etc.).			L'INSP a des systèmes pour établir et encadrer des comités permanents pour certains problèmes à grand retentissement (comme les comités consultatifs externes sur les vaccinations). Les méthodes et outils utilisés par l'INSP pour élaborer et diffuser ses recommandations servent de modèles pour d'autres organisations dans le monde entier.			
Ressources	Le personnel formule ses recommandations à partir de sources facilement disponibles. Il n'a guère la capacité de faire la synthèse d'informations tirées de nombreuses sources et de déterminer leurs implications pour les politiques. Le manque d'ordinateurs et d'accès à Internet limite aussi les efforts d'application des connaissances.		Le personnel essaie de rassembler tout un éventail de données pour éclairer les recommandations de l'INSP. Cependant, ses efforts sont entravés par une expertise limitée, la lenteur de leurs ordinateurs et la difficulté d'accéder à certaines ressources en ligne. Certains membres du personnel commencent à savoir communiquer avec les décideurs.			L'INSP a les ressources requises pour synthétiser de multiples sources d'information. L'effectif de l'INSP compte quelques spécialistes, par exemple en information et communication, pour l'aider à faire progresser l'adoption des recommandations hautement prioritaires.			L'INSP a assez d'experts en économie, en modélisation, en communication et dans d'autres spécialités pour répondre à tous ses besoins dans l'élaboration et la diffusion des recommandations.			
Qualité	Les recommandations de l'INSP sont souvent peu convaincantes (par exemple parce qu'elles manquent de cohérence et ne traitent pas les problèmes essentiels).		Les recommandations de l'INSP sont souvent fondées sur les données probantes, mais les types de données pris en compte et la qualité de leur synthèse sont souvent limités. Il n'y a pas d'effort particulier pour présenter les recommandations d'une manière propre à convaincre les décideurs.			Les recommandations de l'INSP sont complètes et actuelles, et prennent souvent en compte différents contextes et différentes sous-populations. Ses documents sont conçus pour être compris par les décideurs.			L'INSP s'assure le concours d'experts en interne et en externe pour garantir la force de ses recommandations. Ces documents d'information et autres publications sont utilisés comme modèles par de nombreuses organisations.			
Collaboration	Les décideurs et les autres acteurs contribuent peu à l'élaboration des recommandations. Les informations et recommandations de santé publique essentielles sont partagées sur demande ou selon les relations personnelles.		L'INSP collabore avec des décideurs ou avec d'autres acteurs pour mettre au point des recommandations dans quelques domaines, généralement à leur demande. Certaines recommandations sont largement partagées.			L'INSP prend l'initiative d'associer les décideurs et autres acteurs à la mise au point de la plupart de ses recommandations hautement prioritaires. Il adapte la présentation des données et recommandations à ses principaux publics et les diffuse largement.			L'INSP augmente les chances d'adoption de ses recommandations en collaborant avec les décideurs et les autres acteurs tout au long du processus d'application des connaissances. Les recommandations sont largement diffusées sous différents formats et par différents canaux. L'INSP renforce activement la capacité de ses partenaires à utiliser ses recommandations.			
Impact	Les informations et recommandations de l'INSP sont rarement utilisées.		Les décideurs utilisent parfois les recommandations de l'INSP. Cependant, l'adoption de ces recommandations laisse à désirer en raison d'un manque de qualité ou parce que les informations n'y sont pas présentées de manière convaincante.			Les décideurs se fient aux recommandations de l'INSP et demandent souvent son avis. Comme les recommandations de l'INSP sont de haute tenue et présentées de manière convaincante, elles ont beaucoup d'influence.			Les recommandations de l'INSP ont un impact majeur sur la prise de décision dans le pays et dans le monde. L'évaluation de l'impact des recommandations de l'INSP montre qu'elles ont amélioré la santé du public.			